

Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA)

Communiqué n°13/mnla – CCE/

Depuis une semaine certains medias et sites internet font état, sans vérifications préalables, de tractations autour d'une entente entre le MNLA et l'armée malienne pour lutter contre les groupes islamo narco terroristes dans l'AZAWAD. L'essentiel de leurs informations est fondée sur des contacts entre des officiers du MNLA et le colonel malien réfugié au Niger.

Le MNLA dément catégoriquement toutes démarches allant dans ce sens avec le Mali tant que le conflit l'opposant avec l'AZAWAD reste pendant. Il saisit cette occasion pour démentir fermement toute rencontre entre le Chef d'Etat général des forces armées de l'AZAWAD et Elhaji Gamou.

Par ailleurs, si des officiers ou quelques responsables du mouvement ont rencontré des officiers maliens réfugiés au Niger, ces contacts sont intervenus dans le cas privé et n'engagent nullement le MNLA.

Enfin, le MNLA, suite aux propos, attribués à Ibrahim Med Saleh membre du conseil de l'AZAWAD dans une dépêche Reuters et AFP, en date du 15 juillet 2012, rappelle qu'il n'appartient à aucun membre du conseil transitoire de l'AZAWAD ou du MNLA de remettre unilatéralement en cause les revendications du Peuple de l'AZAWAD qui ont été clairement et irrévocablement déclinées devant le monde entier, le 6 avril 2012.

Mr Ibrahim Ag Mohamed Assaleh assure que son propos a été déformé maladroitement et maintient en conformité avec la ligne directrice du MNLA que « l'Indépendance de l'AZAWAD doit être intégrale, c'est à dire politique, économique, sociale, culturelle, militaire et sécuritaire ».

Le MNLA est engagé plus que jamais à consolider les acquis du 6 avril 2012 pour recouvrer la liberté, la justice, la dignité dans la démocratie pour l'ensemble des composantes historiques de l'AZAWAD.

Le MNLA, jamais n'acceptera de compromissions dans le strict respect de la mémoire de tous les martyrs depuis 1963.

Le seul choix qui soit permis sera celui édicté par la volonté du Peuple de l'AZAWAD lorsque les conditions lui permettront, en toute liberté, d'exprimer son droit à l'auto-détermination.

Vive le MNLA

Vive l'Azawad libre et indépendant

Le 15 juillet 2012

Mossa ag Attaher

Porte parole du MNLA